



## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 11 mars 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

### Conseillers :

| En exercice | Présents | Pouvoir(s) | Votants |
|-------------|----------|------------|---------|
| 10          | 7        | 1          | 8       |

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédérique MATIGNON, Sophie DEROUET, Emmanuelle MORICE

Absent(s) excusé(s) : Christian GARNIER, Patricia DOUILLET, Frédéric ATTHAR

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

### 2023-17 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – COMMUNE

Mme ROULAND Diane, Maire, présente à l'Assemblée Délibérante le compte administratif 2022 de la commune

| Fonctionnement      |                         | Investissement      |                        |
|---------------------|-------------------------|---------------------|------------------------|
| Recettes            | 349 888.57 €            | Recettes            | 275 926.10 €           |
| Dépenses            | 293 932.59 €            | Dépenses            | 62 332.32 €            |
| Résultat 2021       | 213 593.78 € (excédent) | Résultat 2020       | 55 955.98 € (excédent) |
| Résultat de clôture | 55 955.98 €             | Résultat de clôture | 213 593.78 €           |

Résultat définitif cumulé : **269 549,76 €**

Madame la Maire quitte la salle au moment du vote ;

M. RAGOT, 1<sup>er</sup> adjoint, prend la présidence de la séance, demande si des questions ou observations sont à formuler et propose à l'Assemblée Délibérante de voter le compte administratif.  
Il n'y a pas d'observation particulière.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents**, l'assemblée vote le compte administratif de la commune qui est en accord avec le compte de gestion 2022.

*Nbr de votants : 8*

Madame la Maire reprend la présidence de la séance.

**Après un tour de table (8 voix pour, 0 contre, 0 abstention)**, l'Assemblée Délibérante approuve le compte de gestion de la commune 2022.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 24 mars 2023

Le Maire,  
Diane ROULAND

